

4819 Correspondance médico-littéraire
LEBEAUPIN, A.
1920

Réponses

Pythagore et les haricots (XXV, 116). — Le D^r PRON (d'Alger) demande, dans un récent numéro de la *Chronique*, ce que pensent ses lecteurs du précepte de PYTHAGORE : « Abstiens-toi des haricots. » Tout d'abord, s'agit-il bien de haricots ? Le vers pythagoricien disait :

Ἴσον τοι κυάμους τρώγειν κεφαλὰς τε τοκῶν.

Le mot κυάμος signifie fève, suffrage (parce qu'on tirait au sort avec des fèves), ou testicule (en raison de la ressemblance entre cette graine et la glande génitale) ; le sens du vers est donc le suivant : « Manger des fèves, c'est dévorer la tête de tes parents ».

Je trouve dans le *Songe* de Lucien le passage suivant (il s'agit d'un pauvre cordonnier s'adressant à un coq, lequel, doué subitement de l'usage de la parole, affirme avoir été jadis Pythagore lui-même) : « Tu as menti ou tu as pris un faux nom, si tu es, en effet, Pythagore, tu as violé tes lois et commis en avalant des fèves (κυάμους) une impiété aussi grande que si tu avais mangé la tête de ton père. »

On sait que Pythagore fut un des premiers, parmi les philosophes, à faire entrer la médecine dans la philosophie ; il fut surtout hygiéniste, comme tous les grands législateurs qui s'intéressent à la santé publique : CELSE assure qu'il hâta les progrès de la médecine.

Le D^r COCCHI a publié, en 1762, un *Régime de Pythagore*, dans lequel il peint le philosophe comme auteur du régime frais végétal : c'est l'ancêtre des végétariens ; il excluait la viande et conseillait l'usage de tous les légumes, sauf la fève. Il est possible que Pythagore qui, dans sa jeunesse, voyagea en Egypte sur les conseils de Thalès de Milet, y fréquenta les prêtres et médecins égyptiens et prit de ces derniers leur horreur pour les fèves. Les Egyptiens, en effet, pratiquaient l'abstention absolue de ce légume ; on assure qu'ils évitaient même de toucher cette graine, quand le hasard la leur faisait rencontrer. On raconte que Pythagore se laissa tuer, plutôt que d'échapper à la poursuite de ses ennemis, en fuyant à travers un champ de cette légumineuse.

Les Anciens ont donné plusieurs raisons de la défense dont il est question : ANISTORE nous dit qu'il faut voir dans cette abstention un précepte moral, par lequel le philosophe défendait à ses disciples de se mêler du gouvernement fondé sur ce qu'en général le scrutin d'élection se donnait avec des fèves.

Au livre I^{er} de la *Divination*, CICÉRON nous apprend que cette interdiction était fondée sur ce que ce légume échauffant irritait les

esprits, et ne permettait pas à l'âme de posséder la quiétude nécessaire à la recherche de la vérité. On a dit également qu'il fallait voir dans cette défense un principe de chasteté, en raison de la ressemblance entre la fève et le testicule. Certains auteurs donnent d'autres raisons, saintes et mystérieuses, dont le secret fut scrupuleusement gardé par les disciples du philosophe : JAMBLIQUE raconte qu'un certain nombre de Pythagoriciens préférèrent la mort à la révélation d'un tel secret.

Il nous semble que la raison la plus vraisemblable est la suivante : les fèves, particulièrement les noires, étaient une offrande funèbre. On disait qu'elles contenaient les âmes des morts et qu'elles ressemblaient aux portes de l'Enfer (NOËL, *Dictionnaire de la Fable*). FESTUS prétend qu'il y a sur les fleurs de cette plante une marque funèbre ; la métempsychose étant un des dogmes de la philosophie pythagoricienne, l'abstention d'un tel légume, susceptible de renfermer l'âme d'un ancêtre, devait donc être conseillée.

D^r A. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

Origine des fauteuils de malades (II ; XVII, 276). — Une gravure de HANS BURCKMAYR (1) représente un goutteux de marque, probablement Philippe II, transporté par deux serviteurs sur un fauteuil, et dont les pieds reposent sur un confortable coussin. Tout le membre inférieur est œdématié.

Une seconde gravure montre un malheureux infirme, également assis sur un fauteuil, et dont la jambe est couverte d'ulcères, en train de subir une opération (ou cautérisation), qui semble lui causer quelque appréhension.

L. R.

— Il a été question à plusieurs reprises, dans la *Chronique*, de l'origine du « fauteuil pour malade ». Nous avons ailleurs (2) publié, sur le « trémoussoir » de l'abbé de Saint-Pierre, l'ancêtre du « fauteuil trépidant » de Charcot, un document que le maître n'a pas dédaigné d'utiliser, dans une de ses Cliniques de la Salpêtrière.

Voici, sur le même sujet, une très curieuse lettre, que nous avons lieu de croire inédite, et dont nous avons pris copie sur un des registres manuscrits conservés à la Bibliothèque de Bordeaux, au cours d'un séjour dans cette ville, où nous étions allé poursuivre quelques recherches locales.

La lettre qu'on va lire fut adressée à M. le Président BARBOT, par l'ingénieur DU QUET, en 1735. Le Président Barbot était un ami intime de Montesquieu, un des familiers dont l'auteur de *l'Esprit des lois* goûtait les avis et dont il aimait à solliciter le jugement éclairé.

C'est du président Barbot que Montesquieu disait : « C'est un

(1) HANS BURCKMAYR, peintre et graveur du seizième siècle ; était l'ami et, croit-on, l'élève d'Albert Dürer.

(2) Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, 30 août 1892, col. 235 et suiv.